

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## HGS marbre marmo traitement déperlant

### 1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

#### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit** : HGS marbre marmo traitement déperlant  
**Utilisation du produit** : Protège les revêtements en pierres naturelles calcaires polies de la saleté. Simplifie le nettoyage et l'entretien.

#### Identification de la société/entreprise

**Producteur** : HG International b.v. **No de téléphone:** : +31 (0)36 54 94 700  
**Adresse** : Damsluisweg 70 **Fax** : +31 (0)36 54 94 744  
 1332 EJ Almere **Internet:** : www.hginternational.com

**Pays** : The Netherlands

**Importateur** : MARTEC HANDELS AG

**Adresse** : Seestrasse 199  
 CH-8820 Wädenswill

**No de téléphone:** : +41.1.783.95.30/31 **Fax** : +41.1.783.95.49

**Pays** : Suisse

 **Numéro d'appel d'urgence** : Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum  
 +41.01.251.51.51 24-h-Notfallnummer 145

### 2. Information sur les composants

**Substance/préparation** : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification
Suisse naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	30 - 100	10 Xn; 65 66, 67
Xylène	1330-20-7	215-535-7	1 - 5	N; 51/53 10 Xn; 20/21 Xi; 38

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Ce produit ne contient pas, à la connaissance du fournisseur, de substances dangereuses dans des quantités justifiant leur inscription dans la présente section, en accord avec la réglementation de l'Union Européenne et avec les réglementations nationales.

\* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS marbre marmo traitement déperlant

#### 3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CEE et ses amendements.

- Classification** : 10  
Xn; 65  
66, 67  
N; 51/53
- Risques physiques/chimiques** : Inflammable.
- Risques pour la santé** : Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Risques pour l'environnement** : Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

#### 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

##### Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

- Moyens d'extinction** : En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du CO<sub>2</sub>.
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.  
Non disponible.
- Risque lié aux produits de décomposition thermique** : Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS marbre marmo traitement déperlant

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.
- Précautions relatives à l'environnement** : Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié pour les déchets. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

#### 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. NE PAS ingérer. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Éviter tout contact du produit déversé avec le sol et les eaux superficielles. Laver abondamment après usage.
- Entreposage** : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).
- Matériaux d'emballage**
- Recommandé** : Utiliser le contenant d'origine.
- Utilisations spécifiques** : Non disponible.

#### 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

**Valeurs limites d'exposition** : Non disponible.

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Limites d'exposition professionnelle</u>
Suisse	
Xylène	<b>SUVA (Suisse, 11/2004). Peau Notes: valeur non-provisoire</b> Kurzzzeitgrenzwerte: 870 mg/m <sup>3</sup> 15 minute(s). Forme: Toutes formes Kurzzzeitgrenzwerte: 200 ppm 15 minute(s). Forme: Toutes formes MAK: 435 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). Forme: Toutes formes MAK: 100 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes formes

**Contrôles de l'exposition**

**Date d'édition**

2-11-2005.

**Version**

5.02

Page 3 de 9

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS marbre marmo traitement déperlant

<b>Contrôle de l'exposition professionnelle</b>	: Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.
<b>Protection respiratoire</b>	: Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Une ventilation adéquate est normalement requise lorsqu'on manipule ou utilise ce produit.
<b>Protection des mains</b>	: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des manchettes ou des gants étanches et résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. >8 heure(s) (temps d'interférence): alcool de polyvinyle (PVA)
<b>Protection des yeux</b>	: Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux
<b>Protection de la peau</b>	: Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

## 9. Propriétés physico-chimiques

### Informations générales

#### Apparence

#### État physique

#### Couleur

#### Odeur

- : Liquide.
- : Incolore. Clair
- : Hydrocarbure. (Faible.)

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

#### pH

#### Point de fusion

#### Point d'ébullition

#### Point d'éclair

#### Inflammabilité (solides, gaz)

#### Caractéristiques d'explosivité

#### Limites d'explosivité

#### Propriétés oxydantes

#### Densité relative

#### Solubilité

#### Viscosité

- : Non applicable.
- : Peut commencer à se solidifier à <-20°C (-4°F) selon les données de: naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré. Moyenne pondérée: -20.14°C (-4.3°F)
- : 157 à 198°C (314.6 à 388.4°F)
- : Coupe fermée: 45°C (113°F). (Pensky-Martens.)
- : Non applicable.
- : Non disponible.
- : Seuil minimal: 0.6% Seuil maximal: 6.5%
- : Non disponible.
- : 0.8 g/ml (20°C / 68°F)
- : Partiellement soluble dans éther diéthylique. Insoluble dans l'eau froide, l'eau chaude.
- : Dynamique: La plus haute valeur connue est 1.28 cP (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)

#### Taux d'évaporation (butyl-acétate = 1)

- : 0.77 (Xylène) comparé à Acétate de butyle.

### Autres informations

#### Température d'auto-inflammation

- : 210°C (410°F)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## HGS marbre marmo traitement déperlant

### 10. Stabilité du produit et réactivité

- Stabilité** : Le produit est stable.
- Conditions à éviter** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Matières à éviter** : Extrêmement réactif ou incompatible avec agents oxydants, les acides.
- Produits de décomposition dangereux** : Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

### 11. Informations toxicologiques

#### Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.
- Contact avec la peau** : Légèrement irritant pour la peau.
- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité aiguë

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
naphta lourd (pétrole),	DL50	>5000 mg/kg	Orale	Rat
hydrodésulfuré	DL50	>3000 mg/kg	Cutané	Lapin
Xylène	DL50	4300 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	2119 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	4300 mg/kg	Orale	Mammifère
	DL50	>1700 mg/kg	Cutané	Lapin
	DL50	1700 mg/kg	Cutané	Lapin
	Dlmin	50 mg/kg	Orale	human

**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Toxicité pour la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Organes cibles** : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : le sang, reins, foie, tractus gastro-intestinal, peau, système nerveux central (SNC), oeil, lentille ou cornée.
- Effets nocifs divers** : Non disponible.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS marbre marmo traitement déperlant

#### 12. Informations écotoxicologiques

##### Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Truite (CL50)	96 heure(s)	41.4 mg/l
	Crevette (CI50)	96 heure(s)	4.3 mg/l
Xylène	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	3.3 mg/l
	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	8.2 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	8.6 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	12 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	13.3 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	13.4 mg/l

##### Autres renseignements écologiques

##### Persistance/dégradabilité

<u>Nom des composants</u>	<u>Demi-vie aquatique</u>	<u>Photolyse</u>	<u>Biodégradabilité</u>
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	-	-	Facilement

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

##### Effets nocifs divers

#### 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** : Il faudra éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

**Classification des déchets** : 200113

**Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

#### 14. Informations relatives au transport

##### Réglementation internationale concernant le transport

<u>Informations réglementaires</u>	<u>Numéro NU</u>	<u>Nom d'expédition correct</u>	<u>Classe</u>	<u>Groupe de conditionnement</u>	<u>Étiquette</u>	<u>Autres informations</u>
<b>Classe ADR/RID</b>	1300	UN 1300, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADR (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1-butanol)	3	III		<b><u>Numéro d'identification du danger</u></b> 30  <b><u>Quantité à déclarer</u></b> 45  <b><u>Remarques</u></b> Dangerous goods in limited

##### Date d'édition

2-11-2005.

**Version**

5.02

Page 6 de 9

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS marbre marmo traitement déperlant

						quantités Conserver à l'abri du gel
<b>Classe ADN</b>	1300	UN 1300, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADNR (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1-butanol)	3	III		<b>QD (Quantité à déclarer) ADN</b> 45  <b>Remarques</b> Dangerous goods in limited quantities Conserver à l'abri du gel
<b>Classe IMDG</b>	1300	"dangerous goods in limited quantities of class 3" (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré). Polluant marin (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)	3	III		<b>Programmes d'urgence ("EmS")</b> F-E, S-E  <b>Polluant marin</b> Polluant marin (P)  <b>Quantité à déclarer</b> 45  <b>Remarques</b> Dangerous goods in limited quantities Conserver à l'abri du gel
<b>Classe IATA-DGR</b>	1300	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 1300, (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1-butanol)	3	III		<b>Remarques</b> Keep in frostfree area

## 15. Informations réglementaires

### Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de dangers :



Date d'édition

2-11-2005.

Version

5.02

Page 7 de 9

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS marbre marmo traitement déperlant

<b>Phrases de risque</b>	: Nocif, Dangereux pour l'environnement. : R10- Inflammable. R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Phrases de sécurité</b>	: S2- Conserver hors de la portée des enfants. S24- Éviter le contact avec la peau. S29- Ne pas jeter les résidus à l'égout. S43- En cas d'incendie, utiliser Poudre. sable. CO2. S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S62- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>Utilisation du produit</b>	: Non disponible. La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage. - Produit de consommation.

#### Autres Réglementations CE

<b>Protection des enfants</b>	: Oui, applicable.
<b>Avertissement tactile d'un danger</b>	: Oui, applicable.
<b>Classification statistique de la CEE (code douanier)</b>	: 32089091
<b>Information sur l'identification des composants</b>	: 30% et plus: hydrocarbures aliphatiques.5% ou plus, mais moins de 15%:hydrocarbures aromatiques

#### Réglementations nationales

##### Suisse

<b>Classe LRV (Ta-Luft)</b>	: Non disponible.
<b>Classe de toxicité</b>	: Libre
<b>OFSP</b>	: 88859
<b>Teneur en COV</b>	: Exonéré.

### 16. Autres informations

<b>Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse</b>	: R10- Inflammable. R20/21- Nocif par inhalation et par contact avec la peau. R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R38- Irritant pour la peau. R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse</b>	: Xn - Nocif Xi - Irritant N - Dangereux pour l'environnement.
<b>Autres informations</b>	: Non disponible.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### HGS marbre marmo traitement déperlant

**Commentaires lors de la révision** : Non disponible.

#### Historique

**Date d'impression** : 2-11-2005.

**Date d'édition** : 2-11-2005.

**Version** : 5.02

**Vérifié par T. Rutgers.**

#### Avis au lecteur

*Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.*

*Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.*

<b>Version</b> 5.02	Page 9 de 9
---------------------	-------------